

Acquerir des compétences pour les métiers de juriste en assurance

En partenariat avec

GSPJ | Groupement des Sociétés de Protection Juridique

POUR QUI ?

- Les titulaires d'une licence (L3) mention droit et les personnes justifiant d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission d'admission.
- Les personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

OBJECTIFS

- Promouvoir les métiers de juriste en assurance, particulièrement gestionnaire protection juridique, auprès des étudiants L3.
- Les préparer à assumer des fonctions dans le cadre de ces entreprises.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Un calendrier par formation assurant une progressivité dans l'apprentissage,
- Un accompagnement et un suivi personnalisés à distance pour chaque apprenant,
- Des échanges permanents entre apprenants et formateurs,
- Une plateforme facile d'utilisation et accessible 24h/24, 7j/7.

Niveau de recrutement : Bac +3 ou justifiant d'une expérience professionnelle

Durée : 1 an

Tarif : 800€



ENSEIGNEMENTS



UE 1 - Droit du contrat d'assurance

UE 2 - Assurance de protection juridique

UE 3 - Modes amiables de règlement des différends (médiation, conciliation, arbitrage, transaction)

UE 4 - Eléments de procédure : acteurs, rythme du procès, preuve (constats, expertise...)

UE 5 - Ateliers (règlement du sinistre, gestion du différend)

UE 6 - Légal tech

UE 7 - Stage

Renseignements

dureglement.foad@ut-capitole.fr
www.ut-capitole.fr/foad
www.ut-capitole.fr/handicap

